



PV 362 DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 novembre 2017

Présents : Maurice Genetier, David Florès, Marc Bayet

Excusés : Denis Contamin, Christophe Laval

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à Maison des Associations - Groupement Brévenne - 1 rue Louis Martel – 2^e étage - 69630 CHAPONOST - tel : 04-78-45-57-56
mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ COMMISSION U7

Feuilles bilan ou d'effectifs ou licences manquantes

ST ROMAIN DE POPEY : Feuille bilan du plateau du 21 octobre.

Informations permanentes

Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau sur une date du calendrier U7.

Les festi-animations sont déjà définis pour cette saison : à **Saint Pierre la Palud** le 17 mars, à **l'Arbresle** le 28 avril et à **Grézieu le Marché** le 26 mai.

Informations importantes

De nouvelles règles, concernant les dimensions des terrains, la surface de réparation et la relance du gardien de but doivent être rappelées aux éducateurs et mises en place par les clubs responsables des plateaux.

PLATEAUX DU 25 NOVEMBRE

A Savigny, 14 équipes

HTE BREVENNE 1,2 ; SC BIGARREAUX 1,2,3 ; SOUCIEU 1,2 ; FCPA 3,4,5 ; ST ROMAIN DE POPEY 1,2,3 ; SAVIGNY 1

A Grigny, 14 équipes

TRÈVES 1 ; VAL LYONNAIS 1,2,3 ; USMV 1,2,3 ; RHONE SUD 1,2 ; CASCOL 1,2 ; GRIGNY 1,2,3

A Givors, 12 équipes

HTS LYONNAIS 1,2 ; GREZIEU/MEYS 1,2 ; BRIGNAIS 1 ; FRANCHEVILLE 1,2 ; STE FOY LES LYON 1,2,3 ; GIVORS 1,2

A Oullins, 14 équipes

CHAPONOST 1,2 ; CRAPONNE 3,4 ; OSLG 1,2 ; FCSO 3,4 ; CS MEGINAND 1,2 ; CRAPONNE 1,2 ; CASCOL 3,4

A Haute Brévenne, 12 équipes

LA GIRAUDIERE 1 ; ST PIERRE LA PALUD 1 ; FC VAILLANTE 1 ; US DES MONTS 1 ; FCSO69 1,2

GREZIEU/VAUGNERAY 1,2 ; FCPA 1,2 ; HTE BREVENNE 3,4

➡ COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus

SAINT MARTIN EN HAUT : Rappel de l'indisponibilité du terrain pour travaux. Lu et confirmation de la bonne prise en compte de votre demande.

Modifications ou précisions de Localisation de plateaux U9

ATTENTION : modification dans les plateaux U9 du 18 novembre 2017, 3^{ème} journée

Le **plateau 8** organisé par le club de **HAUTS LYONNAIS** se tiendra au **stade de la Neylière à Pomeys** : Lu et Noté

Le **plateau 10** organisé par le club de **CRAPONNE** se tiendra au **stade Trévoux (synthétique)** : Lu et Noté



PV 362 DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

Plateaux du 18 novembre 2017 : 3eme journée

Les matchs commencent à 10h. Les feuilles d'effectifs doivent être remplies et il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub. La Feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau. **A partir de cette journée, tous les joueurs alignés sur les plateaux devront être titulaire d'une licence. La mention LD (Licence Demandée) ne sera donc plus acceptée sur les feuilles d'effectif. Des contrôles des licences seront effectués sur certains plateaux, ainsi qu'a posteriori lors du contrôle des feuilles de Bilan.**

Informations importantes : Les nouvelles règles, concernant les dimensions de la surface de réparation et la relance du gardien de but doivent être rappelées aux éducateurs et mises en place par les clubs responsables des plateaux.

Rappel : Comme prévu, les équipes féminines n'ont pas été alignées sur cette journée pour leur permettre de participer au challenge passion du 19 novembre au Stade TISSERAND de CHASSIEU. Ceci concerne les équipes CASCOL 6 FEM et 7 FEM, CRAPONNE 7 FEM et US DES MONTS 3 FEM.

PLATEAU N°1 à SAINT ROMAIN DE POPEY : SAINT ROMAIN DE POPEY 1 / CRAPONNE 5 ET 6 / GIRAUDIERE 1 / GREZIEU - VAUGNERAY 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 3 ET 4

PLATEAU N°2 à YZERON : FC VAILLANTE YZERON 1 / CASCOL 5 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4

PLATEAU N°3 à VOURLES : MILLERY VOURLES 3 ET 4 / FRANCHEVILLE 1 ET 2 / RHONE SUD 3 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6 / VAL LYONNAIS 3

PLATEAU N°4 à OULLINS : CASCOL 3 ET 4 / BRIGNAIS 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6

PLATEAU N°5 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine) : SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / MEGINAND 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2

PLATEAU N°6 à L'ARBRESLE : PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2 / GREZIEU - VAUGNERAY 1 ET 2 / HAUT LYONNAIS 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2

PLATEAU N°7 à ST MAURICE/DARGOIRE (Stade Villette 69440) : RHONE SUD 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°8 à POMEYS – stade de la Neylière : HAUT LYONNAIS 3 / CRAPONNE 3 ET 4 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°9 à CHAPONOST : CHAPONOST 3 / BIGARREAUX 1 ET 2 / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / GRIGNY 3 / MILLERY VOURLES 7 ET 8

PLATEAU N°10 à CRAPONNE - stade Trévoux (synthétique) : CRAPONNE 1 ET 2 / GIVORS 1 ET 2 / GRIGNY 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2

PLATEAU N°11 à SAINT GENIS LAVAL : SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4 / CASCOL 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2

PLATEAU N°12 à SAINT PIERRE LA PALUD : SAINT PIERRE MINES 1 ET 2 / BIGARREAUX 3 ET 4 / SAVIGNY 1 ET 2 / VAL LYONNAIS 1 ET 2

Plateaux du 02 décembre 2017 : 4eme journée

Pour information, les clubs recevant ces plateaux seront: SOUCIEU EN JARREST, VAL LYONNAIS, BIGARREAUX, CASCOL, MEYS - GREZIEU MARCHE, US DES MONTS, SAVIGNY, GREZIEU – VAUGNERAY, MILLERY VOURLES, GRIGNY, SAINTE FOY LES LYON, TREVES 4 VENTS

COMMISSION U11

Maurice GENETIER et Christophe LAVAL

Les plateaux de la phase 2 sont disponibles sur le site du District. Pour la journée 1 du 18 Novembre les deux équipes féminines U11 ne sont pas alignées du fait du Challenge Passion du 19 Novembre.

Dans la poule D, RHONE SUD 2 remplace EXEMPT 4.

Rappel : les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires :



PV 362 DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

Mentionner le numéro du plateau

Signaler le numéro de l'équipe

Fournir les numéros de licence (joueurs-éducateurs-dirigeants)

Respecter les délais d'envois au Groupement Brévenne (dans les 48h)

Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Informations importantes

les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites.

A partir du 1^{er} Novembre tous les joueurs, dirigeants et éducateurs doivent être titulaires d'une licence pour figurer sur la feuille de match : la mention LD (licence demandée) ne sera plus acceptée.

Courriers recus

CASCOL : changement horaire, lu et noté

GREZIEU LE MARCHE : changement horaire, lu et noté

FCSO69 : changement horaire, lu et noté

HAUTE BREVENNE : changement de lieu, lu et noté

RHONE SUD : changement de lieu et d'heure, lu et noté

CRAPONNE : changement horaire, lu et noté

Informations permanentes

GREZIEU LA VARENNE : plateaux à domicile à 14h00 à Grézieu la Varenne

RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Jean de Touslas

GIVORS : plateaux à domicile à 10h00 au stade Tony Garcia

HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00

HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00 à Aveize

CRAPONNE : plateaux au stade Trévoux à 14h00 pour Craponne 1 et à 10h00 pour Craponne 2 et 3

LA GIRAUDIERE : plateaux à domicile à 10h00 Stade de la Giraudière

GREZIEU/MEYS : à 14h00 stade du Cartay à Grézieu jusqu'en Décembre puis au stade de la Gare à Meys

O LYONNAIS : plateau a domicile à 14h00

MILLERY-VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles

ST FOY LES LYON : plateaux au stade du Plan du Loup à 10h00

ST GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 et second plateau à 11h00 Stade Beauregard

MEGINAND : plateaux à 10h00 à Marcy l'Etoile jusqu'en janvier

FCSO69 : plateaux à domicile à 14h00 à Taluyers

PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00 à L'Arbresle

GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00

FRANCHEVILLE : plateaux à domicile à 10h00

Changement d'horaire ou de lieu

Journée du 18 Novembre

Plateau A211 à 10h00 stade du Merlo à Oullins

Plateau A212 à 14h00 à Messimy

Plateau A214 à 10h00 stade du Merlo à Oullins

Plateau B213 à 11h00 stade Beauregard à Saint Genis Laval

Plateau C212 à 14h00 stade Trévoux à Craponne

Plateau C213 à 10h00 à Sainte Foy l'Argentière

Plateau C215 à 10h00 à Taluyers

Plateau D213 Rhône Sud remplace Exempt 4

Plateau D214 à 10h00 stade Francois Annat à Francheville

Journée du 25 Novembre

Plateau A223 à 10h00 stade de la gare à Meys

Plateau B223 à 10h00 à Grigny au lieu de St Martin en Haut



PV 362 DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

Plateau D224 à 10h00 stade Francois Annat à Francheville

Journée du 2 Décembre

Plateau B231 à 10h00 à Haute Brévenne au lieu de St Martin en Haut

Plateau D233 à 10h00 à Grigny au lieu de St Martin en Haut

Plateau D235 à 10h00 stade Francois Annat à Francheville

Journée du 9 Décembre

Plateau A244 à 10h00 stade Francois Annat à Francheville

Plateau B244 à 10h00 à Saint Maurice sur Dargoire



COMMISSION U13

David FLORES et Marc BAYET

Rappel : les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match.

Courriers reçus

SAINT GENIS LAVAL : changement horaire, lu et noté

GREZIEU LE MARCHE : changement horaire, lu et noté

VAL LYONNAIS : changement horaire, lu et noté

Information importante : Comme pour le foot à 11, les barèmes de points utilisés pour le championnat et les plateaux de Coupes sont : victoire 3 points, nul 1 point, défaite 0 point et forfait -1 point.

Informations permanentes

HAUTS LYONNAIS : tous les matchs à domicile se joueront à Pomeys stade de la Neylière à 14h00

RHONE SUD : tous les matchs à domicile se joueront à Saint Maurice sur Dargoire

FCSO69 : matchs à domicile à Mornant

GRIGNY : matchs à domicile à 10h00

CS MEGINAND : tous les matchs à domicile se joueront à Saint Genis les Ollières jusqu'en janvier 2018

AS CRAPONNE : tous les matchs à domicile se joueront au stade Trévoux

Championnat phase 1

Afin que toutes les équipes disputent le même nombre de matchs, le Groupement organise des rencontres entre les exempts de chaque journée. **Il s'agit de rencontres officielles dont les feuilles de match doivent être envoyées au Groupement dans un délai de 48h. Dans la poule G, certaines équipes se rencontreront ainsi deux fois.**

Journée 4 du 18/11

MILLERY/VOURLES 4 – HTE BREVENNE 2

GREZIEU LE MARCHE 1 – PAYS ARBRESLE 2 à 15h30 à Grézieu le Marché

Journée 5 du 25/11

SAVIGNY 1 – VAL LYONNAIS 3

MEGINAND 2 – CASCOL 4

VAUGNERAY/GREZIEU 3 – ST MARTIN HAUT Fem 3

Journée 6 du 09/12

CHAPONOST 2 – CHAPONOST 3

ST GENIS LAVAL 5 – ST PIERRE MINEURS 1

ST MARTIN HAUT Fem 3 – TREVES 4 VENTS 2

Journée 7 du 16/12

HAUTS LYONNAIS 2 – ST GENIS LAVAL 4

STE FOY LES LYON 3 – VAUGNERAY/GREZIEU 2

TREVES 4 VENTS 2 – ST ROMAIN POPEY 1

Changements de lieux ou d'horaires

Journée 4 du 18/11

Poule A HTE BREVENNE 1 – GRIGNY 1 à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière

Poule B ST GENIS LAVAL 3 – US DES MONTS 1 à 15h30

Poule D VAL LYONNAIS 3 – STE FOY LES LYON 2 à 15h30 à Messimy



PV 362 DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2017

Journée 5 du 25/11

Poule F HTE BREVENNE 3 – STE FOY LYON 3 à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière

Poule F ST PIERRE MINEURS 1 – PAYS ARBRESLE 2 à 15h30

Poule G HTE BREVENNE Fem 4 – TREVES 2 à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière

Journée 6 du 09/12

Poule A HTE BREVENNE 1 – VAL LYONNAIS 2 à 14h00 à Saint Laurent de Chamousset

Poule C HTE BREVENNE 2 – STE FOY LYON 2 à 14h00 à Sainte Foy l'Argentière

Journée 7 du 16/12

Poule F HTE BREVENNE 3 – PAYS ARBRESLE 2 à 14h00 à Saint Laurent de Chamousset

Poule G HTE BREVENNE Fem 4 – BIGARREAUX 1 à 14h00 à Saint Laurent de Chamousset

Festival U13

Le 3° tour se déroulera à Craponne (stade Trévoux) le 2 Décembre et les cinq équipes qualifiées sont : HAUTE BREVENNE, CASCOL, VAUGNERAY/GREZIEU, US DES MONTS et ST GENIS LAVAL

Coupe Brévenne

Les 20 équipes qualifiées pour le 3° tour du 2 Décembre sont : MILLERY/VOURLES 3, BIGARREAUX 1, CASCOL 2, CASCOL 3, VAL LYONNAIS 2, VAUGNERAY/GREZIEU 2, GRIGNY 1, MEGINAND 2, ST GENIS LAVAL 2, ST GENIS LAVAL 3, RHONE SUD 1, CHAPONOST 1, CHAPONOST 2, TREVES 1, PAYS ARBRESLE 1, ST MARTIN HAUT 1, ST PIERRE PALUD 1, GIVORS 1, HAUTS LYONNAIS 1, SAVIGNY 1. **Le tirage se déroulera le 21 Novembre à 19h30 au Siège du Groupement.**

➔ COMMISSION COUPES A 11

Denis CONTAMIN et Marc BAYET

Les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 1° Décembre pour les Coupes Monts du Lyonnais, U17 et U15. Pour ce faire, prière d'envoyer un mail au Groupement Brévenne.

Courriers reçus : GREZIEU VARENNE : pas d'inscription en Coupe Monts du Lyonnais, lu et noté

Calendrier prévisionnel

Seniors : 21 Janvier, 25 Février, 1° Avril, demi-finales le 20 Mai et finale le 3 Juin

U17 : 14 Janvier, 25 Février, 22 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

U15 : 13 Janvier, 24 Février, 21 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin

Coupe Ballandras 1° tour

en attente de date STE FOY LYON 2 - FRANCHEVILLE 1

GRIGNY 3 - CRAPONNE 2

FRANCHEVILLE 2 - BIGARREAUX 1

HAUTE BREVENNE 2 - MONTROTTIER 1

Coupe Monts du Lyonnais

14 équipes inscrites : FRANCHEVILLE 2, BESSEY 2, ST MARTIN HAUT 2, VAL LYONNAIS 3, LA GIRAUDIERE 2, SOURCIEUX 2, MONTROTTIER 2, ST JULIEN BIBOST 1, VILLECHENEVE 2, YZERON 1, RONTALON 1, BIGARREAUX 1, HAUTS LYONNAIS 3, US DES MONTS 1

Coupe Brévenne U17 : tirage du premier tour le 19 Décembre à 19h30

21 équipes inscrites : FRANCHEVILLE 1, CRAPONNE 2, CLUB DU GARON 1 et 2, SAVIGNY 1, ST MARTIN HAUT 1, ST GENIS LAVAL 2, STE FOY LYON 1 et 2, GRIGNY 1, RHONE SUD 1, MILLERY VOURLLES 2 et 3, BIGARREAUX 1, HAUTE BREVENNE 1, HAUTS LYONNAIS 1, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1

Coupe Brévenne U15 : tirage du premier tour le 19 Décembre à 19h30

28 équipes inscrites : FRANCHEVILLE 1, CASCOL 4, ST PIERRE MINEURS 1, CRAPONNE 1 et 2, ST MARTIN HAUT 1, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 1 et 2, CLUB DU GARON 2 et 3, TREVES 1, GREZIEU/VAUGNERAY 1, GREZIEU/MEYS 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY VOURLLES 2, PAYS ARBRESLE 1 et 2, BIGARREAUX 1, HAUTE BREVENNE 1 et 2, HAUTS LYONNAIS 2, MEGINAND 1 et 2, FCSO69 1 et 2, US DES MONTS 1